

ATHENEE ROYAL DE WAIMES

Rue des Hêtres 2a
4950 WAIMES

Tél. 080 67 95 64 (Internat 67 98 93)

Fax 080 67 98 19

www.arwaimes.be – info@arwaimes.be

PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 - 2018

ATHENEE



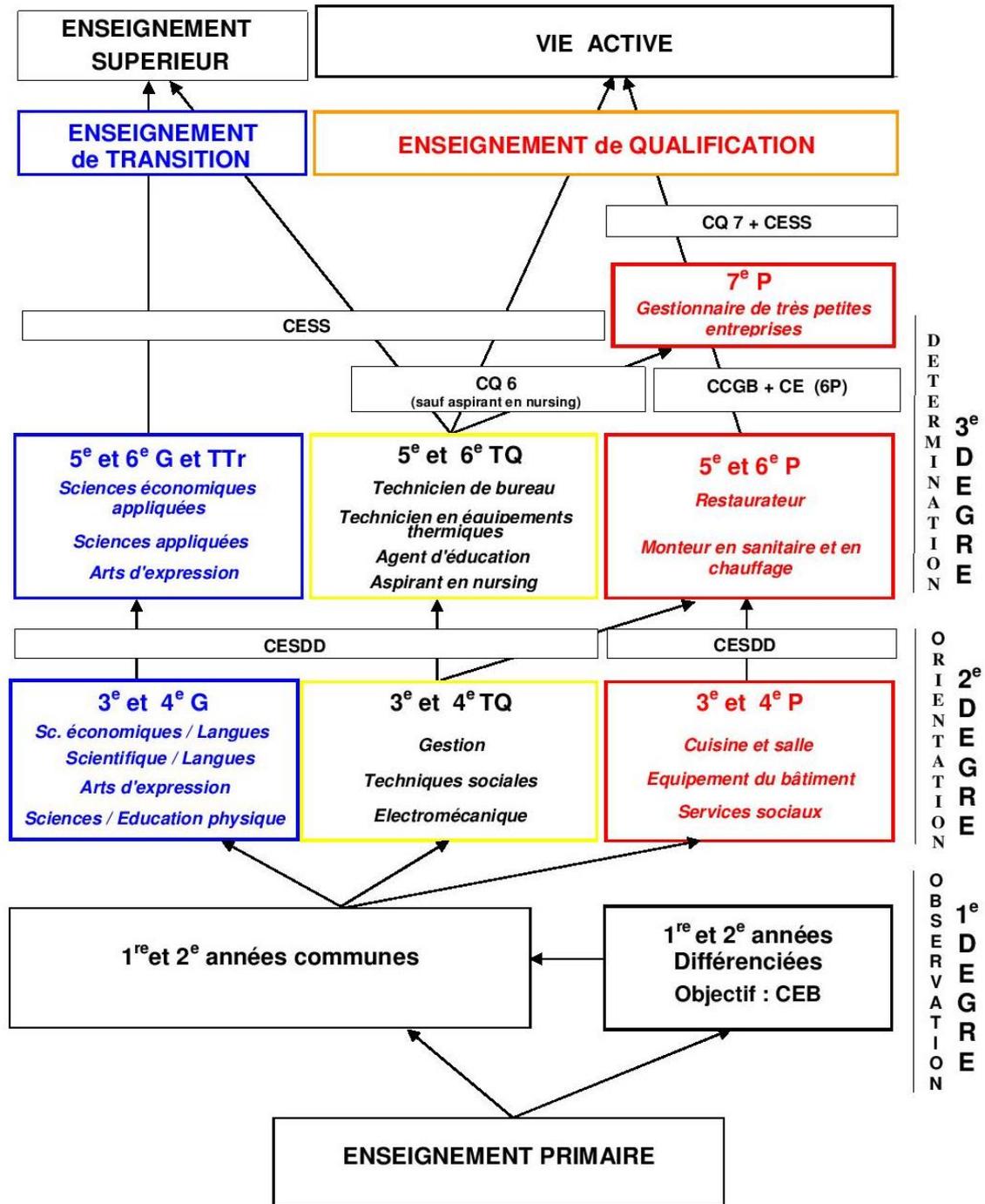
WAIMES

Une école, un avenir

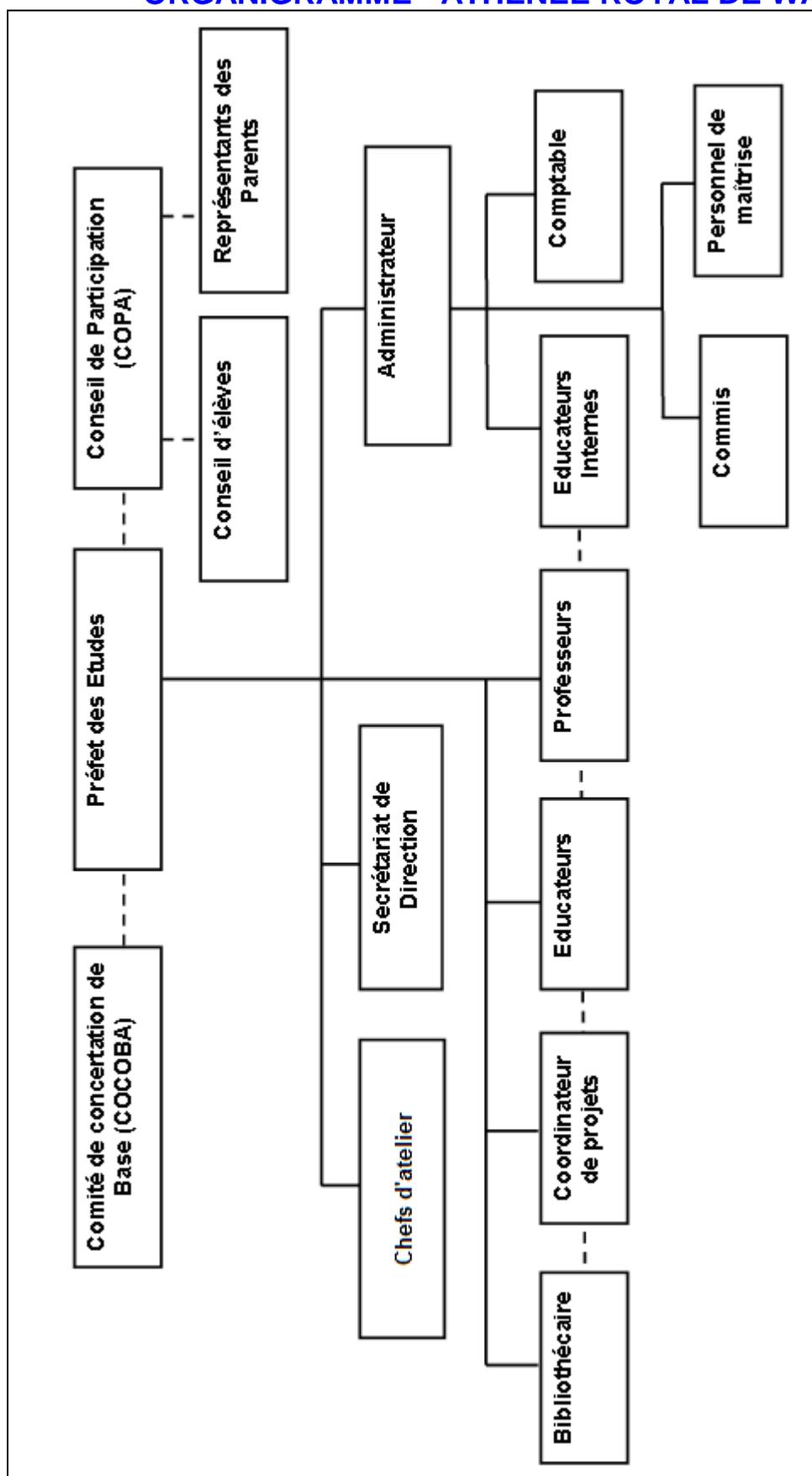


WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

OFFRE D'ETUDES A L'ATHENEE DE WAIMES EN 2014 - 2015



ORGANIGRAMME - ATHENEE ROYAL DE WAIMES -



PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'ATHÉNÉE ROYAL DE WAIMES

INTRODUCTION

A. Bases légales

Le Décret de la Communauté française du 24 juillet 1997 sur les missions prioritaires de l'Enseignement et organisant les structures propres à les atteindre, dispose que chaque établissement scolaire se dote d'un "**Projet d'Établissement**".

Celui-ci définit "*l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en oeuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école pour réaliser les **projets éducatif et pédagogique** de l'Enseignement organisé par la Communauté française, arrêtés par le Gouvernement le 25 mai 1998.*"

Rappelons les objectifs généraux du **Projet éducatif** de l'Enseignement organisé par la Communauté française:

- a) Promouvoir la confiance en soi et le développement personnel de chaque élève.
- b) Amener tous les élèves à acquérir des savoirs et des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- c) Préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- d) Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Pour atteindre ces objectifs, **le projet d'établissement** tient compte:

1. Des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques culturelles et sociales, de leurs besoins et de leurs ressources;
2. Des aspirations des élèves et de leurs parents en matière d'études et de projet de vie professionnelle;
3. De l'environnement social, culturel et économique de l'école;
4. De l'environnement naturel, du village, de la région dans lesquels l'école est implantée.

B. Particularités géographiques et historiques de l'Athénée royal de Waimes

- 1) Notre établissement, implanté depuis 1966 avec son Internat mixte au 2a rue des Hêtres à 4950 WAIMES, est situé en bordure des Hautes - Fagnes, dans le sud de l'arrondissement de Verviers. Nous sommes en région rurale (densité de population < 75 hab./km²) et à la limite entre les Communautés française et germanophone. La vie associative et culturelle de la Commune et de la région est particulièrement intense et diversifiée (sociétés théâtrales, musicales, sportives, environnementales, ...).
- 2) Portant l'appellation d'Athénée royal depuis le 01 janvier 1997, il est le résultat de la transformation du Lycée de la Communauté française de Waimes en établissement à six années d'études (voir structure ci-dessus), par le Décret de la Communauté française du 05 août 1995. Les étapes importantes de cette évolution ont été successivement:

1947	→	Ecole Ménagère Agricole ambulante des cantons de l'Est
1954	→	Ecole Ménagère Agricole de l'Etat (38 élèves)
1955	→	Ouverture de l'Internat (1 élève)
1966	→	Ecole technique de l'Etat pour jeunes filles (130 élèves)
1971	→	Institut technique de l'Etat pour jeunes gens et jeunes filles
1980	→	Lycée d'Etat d'enseignement général, technique et professionnel (180 élèves)
1989	→	Lycée de la Communauté française (290 élèves)
1996	→	Institut technique de la Communauté française (352 élèves)
1997	→	Athénée royal de Waimes (367 élèves)
2014	→	Athénée royal de Waimes (495 élèves)

Il faut rappeler que la naissance et le développement de notre Athénée sont le fruit d'un projet large et de la volonté de toute une population locale et régionale de construire une institution scolaire publique correspondant à ses aspirations.

- 3) Cette particularité entraîne encore à l'heure actuelle que:

Sur 495 élèves inscrits au 1^{er} octobre 2014:

- 251 (soit 51 %) fréquentent la section de transition et 244 (soit 49 %) fréquentent la section de qualification (176 dans la forme technique et 68 dans la forme professionnelle).
- 282 (soit 57 %) sont des filles.
- 65 (soit 13 %) sont germanophones (dont 14 en première année).
- 38 (soit 7,6 %) sont des internes.

L'offre d'études de l'Athénée de Waimes est donc l'expression première **d'un établissement prévu pour tous, dans un esprit de promotion**: un premier degré commun ouvre également sur un éventail de 10 orientations d'études, réparties dans les sections de transition ou de qualification et dans les formes générale, technique et professionnelle.

Le "**Projet d'établissement**" de l'Athénée royal de Waimes qui vous est présenté ci-dessous se fonde sur un travail collectif qui a permis de faire émerger ou réaffirmer les "**valeurs**" de référence dans notre établissement ainsi que les grandes "**orientations**" auxquelles toute la Communauté éducative s'attachera au quotidien au cours de la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2018.

Fidèle à l'histoire de l'école et dans le respect des valeurs qui le soutiennent, ce Projet est appelé à **évoluer** constamment, de manière **participative**, en fonction des personnes qui font l'établissement, de son environnement et du cadre institutionnel.

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ATHÉNÉE ROYAL DE WAIMES DONNE À SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT SIX GRANDES ORIENTATIONS

- I. En priorité, "accueillir".
- II. Développer un programme concret d'aide aux élèves.
- III. Organiser "pédagogiquement"
- IV. Communiquer de façon adéquate: utile et efficace
- V. Ouvrir sur le monde, la culture, la société contemporaine
- VI. Fonder la pratique citoyenne sur le "développement durable"

I. EN PRIORITE: ACCUEILLIR

L'enjeu est capital car nous vivons dans une école "rurale", de type familial mais où chaque année, une fraction importante (+ de 25 %) de la population scolaire se renouvelle. Il s'agit de faire de l' "**accueil**" un **fondement** de la culture d'établissement.
Comment?

- **Stabilité.** Après concertation en équipe éducative le préfet répartit le travail en visant la meilleure stabilité aux différentes fonctions, niveaux et formes d'études, dans les cours, les charges de titulariats, les responsabilités complémentaires ...
- Un accueil attentif est réservé par le préfet à tout(e) **nouvel(le) enseignant(e)** afin de lui permettre de prendre sa place dans le projet. Il (elle) reçoit une brochure "mémento" et est présenté(e) puis "confié(e)" à ses collègues proches pour parrainage.
- L'Athénée de Waimes assume activement son rôle dans la formation des futurs enseignants. Des conventions sont passées avec l'université de Liège et les Hautes écoles de l'enseignement officiel pour accueillir temporairement des **enseignants stagiaires** identifiables en salle des professeurs par leur badge spécifique.
- **Tous les enfants** de la commune sont invités au printemps à une matinée annuelle gratuite de "chasse aux œufs" dans le parc de l'établissement.
- Le spectacle de la Fête scolaire annuelle est offert, dans une démarche intergénérationnelle, le lundi après-midi suivant la fête, conjointement aux **élèves de 5^e et 6^e primaire** et aux **aînés de la Commune**.
- Avant la date de pré inscription, les **élèves de 6^e primaire** de la commune (et de la région) sont invités à venir découvrir le secondaire en participant à une journée complète de cours et activités. Désormais, ils seront accompagnés de leurs condisciples de 5^{ème} année.

Leur accueil est assuré par des étudiants du 3^e degré (Agents d'éducation). A la fin de la journée, une soirée « Portes ouvertes » permet à leurs parents de se faire une idée plus complète de la suite des études et des différentes orientations proposées à l'établissement.

- Un accueil tout particulier est réservé aux **élèves de première** en début d'année. Etalé sur trois jours, cela débute par un "petit-déjeuner " partagé par les élèves, leurs parents et toute l'équipe éducative qui leur est alors présentée. Les élèves sont ensuite pris en charge par le titulaire : distribution et explications des divers documents, organisation de différents jeux pour apprendre aux élèves à se connaître.

Le deuxième jour, l'accueil se poursuit par une course d'orientation en équipe pour visiter l'établissement, découvrir son fonctionnement ainsi que le milieu géographique proche (accès, arrêts d'autobus, parc ...). Suivi de nouveau par des jeux à finalité relationnelle.

Le troisième jour, une activité extra-muros (marche avec petites épreuves) suivie à midi par un barbecue en présence des professeurs et éducateurs. La présence d'équipes de "grands" (de 5^e et 6^e TQ AED) facilite encore l'intégration.

- Pour ceux qui arrivent en cours d'année, une prise "en charge" est assurée par le délégué ou un compagnon de classe.
- **Un journal de classe témoin** au 1^{er} degré différencié, permet "d'appriivoiser" cet outil. Ailleurs, au 1^{er} degré, tous les professeurs adoptent un **mode commun de gestion du journal de classe** afin d'en faciliter l'usage et le suivi parental.
- Les petits **germanophones** bénéficient automatiquement des remédiations proposées en français, mathématique et langue moderne. Des élocutions par deux (1 germanophone et 1 francophone) sont organisées dans les différentes disciplines. Leur bonne répartition dans les classes de 1^{ère} année leur permet une intégration plus rapide.

Enfin, les professeurs de français ont rédigé un Vade-mecum reprenant les exigences préalables à l'entrée en première année, dont un dictionnaire F/D de la terminologie de base utilisée dans les cours de sciences, mathématique, géographie, histoire ... Les communications ou circulaires importantes envoyées aux parents sont traduites en allemand.

- **La population locale et de nombreuses associations** sportives, culturelles, folkloriques, ... et de quartier sont systématiquement invitées et accueillies à l'établissement que ce soit pour participer à nos activités, prêter du matériel ou mettre à disposition des locaux ou infrastructures.

II. DÉVELOPPER UN PROGRAMME CONCRET D'AIDE AUX ÉLÈVES

- Élèves issus de l'enseignement **spécialisé**, élèves affectés d'un **handicap** : l'accueil et l'accompagnement personnalisé tels que décrits par ailleurs, permettent depuis plusieurs années l'intégration au 1^{er} degré commun des élèves munis de CEB provenant de l'enseignement spécialisé.
Un cas d'intégration permanente issu de l'enseignement spécialisé expérimente une méthodologie basée sur le coaching à partir du projet de l'élève.
- Les autres cas, considérés comme "**à besoins spécifiques**", sont examinés avec les parents et l'établissement d'origine pour définir un plan d'aide à l'élève. Exemple : horaire planifié dans **des locaux** entièrement **de plain-pied** pour les classes de certains élèves à mobilité réduite + plan de **prise en charge par les pairs** pour assurer leur mobilité. Une **allée d'accès** (près de 100m) aux personnes en chaise roulante a été construite sur fonds privés à l'initiative d'une étudiante de 6^e "Agente d'éducation".
- Les **difficultés psychomotrices** de certains peuvent être compensées par le recours à **l'ordinateur**. Un **parcours scolaire spécifique** peut être envisagé avec les parents d'élèves à **haut potentiel** ...
- Volonté partagée de maintenir des **groupes/classes de petites tailles** que ce soit au 1^{er} degré ou dans les années supérieures.
- **Le professeur titulaire** effectue un véritable **travail de médiateur** entre élève, sa famille et l'école (professeurs, PMS, ...). Avec les éducateurs, ils sollicitent l'aide de divers associatifs ou ASBL de soutien aux élèves: "Couleur Café", apprentissage du français aux allochtones, Cap Sud (soutien socio affectif extra scolaire), etc ...
- **Le "Principe de remédiation" généralisé au 1^{er} degré**
Le premier degré est présenté comme **une seule et même unité de formation**. **Il n'y pas de "classe spécifique de remédiation"** Pour maîtriser le socle de compétence, notre travail est de rendre nos élèves conscients de leurs possibilités, les amener à améliorer leurs compétences et, par la valorisation de leur travail, atteindre le meilleur d'eux-mêmes: **c'est un principe d' "excellence"**. Mais la réalisation de cet objectif suppose un diagnostic rapide, clair et précis, en vue de développer une remédiation adaptée.

L'emploi du temps de chaque élève du premier degré commun permet d'accéder à de la **remédiation** organisée **en français, en mathématique et en langue moderne**.

Un fichier récapitule la remédiation demandée/apportée à chaque élève et sert d'outil de travail pour le Conseil de Guidance.

Les élèves pour lesquels on constate un retard d'acquisition des compétences sont amenés à faire une 2^e année complémentaire où les remédiations et le recours au "rattrapage" seront systématiques.

- **" L'Ecole des devoirs "**

En 1^{ère} et 2^{ème} années, les élèves sont invités à profiter, en fin de journée, d'une période de travail appelée « école des devoirs » et accessible en dernière heure les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Ce service complète l'aide apportée aux enfants lors des rattrapages et des remédiations, - obligatoires en cas de besoin - dans les matières de français, mathématique, langues modernes.

Les élèves non convoqués en remédiation sont répartis en petits groupes dans plusieurs locaux en présence de quelques professeurs pour organiser et faire leurs devoirs quotidiens.

Ils y sont encadrés dans une forme de « parrainage » par des étudiants de 5^{ème} et 6^{ème} « Agents d'Education » eux-mêmes sous la responsabilité de leur professeur de stage.

- **"Se donner le temps"**

Les cours de français et de mathématique comportent une heure supplémentaire accessible à l'horaire de toutes les classes. Ce confort-temps ne sert pas à aborder des matières supplémentaires. C'est une réelle possibilité de "rattrapage" en cas de besoin mais surtout un moment précieux pour toutes activités constitutives de sens: exercice, découverte ou dépassement. Ce temps supplémentaire concerne aussi la mathématique de la 3^e à la 6^e G, Ttr, et TQ, le français 5/6 TQ.bureau, etc.

- **Orientation. En fin de 2^e année** commune, les élèves sont invités à réfléchir avec les parents leur choix d'orientation pour l'année suivante et à le communiquer au conseil de classe pour les délibérations : ceci s'organise en plusieurs étapes. Une information sur les possibilités d'études au 2^e degré est présentée en toute neutralité par le CPMS dont relève notre école.

Une séance d'information axée sur les études et les possibilités d'orientation au sein de l'établissement est animée par le Chef d'établissement en présence de l'éducatrice de niveau et du titulaire. La même information est réservée aux parents invités à une réunion en début de soirée, avec questions et réponses.

- Une journée de **sensibilisation aux filières techniques et professionnelles** et ouvertes aux autres écoles est organisée pour les classes de 2^e année suivant leur choix exprimé préalablement. Ces élèves sont pris en charge par des étudiants du 3^e degré des secteurs concernés et intégrés à des activités spécifiques de leur programme de formation.

- **Préparation aux études supérieures**

Des anciens élèves ayant déjà réussi des études supérieures viennent présenter leur expérience à leurs cadets (problèmes rencontrés, stratégies, conseils ...)

Les 6^e peuvent visiter un "**salon de l'Étudiant**" lors d'une journée de week-end.

Ils sont informés des "journées portes ouvertes" organisées par les universités et les hautes écoles. La documentation reçue est mise à leur disposition.

Les élèves de 6^e transition effectuent **un stage** d'une semaine de "**maturation des choix** professionnels et **des études** qui en découlent. Ce stage est préparé, accompagné et conclu dans des conditions très exigeantes afin de le rendre profitable. Le jury mis en place pour assister le Conseil de classe est composé de représentants du PMS, de directions de l'enseignement supérieur et d'agences de recrutement.

III. ORGANISER PÉDAGOGIQUEMENT

Pour assurer le Service d'enseignement et éducation attendu dans le décret "Missions" (voir objectifs généraux page 3), notre projet d'établissement prévoit que c'est bien à l'équipe éducative qu'il appartient, en **toutes situations**, de poser la question de la méthode adéquate et de lever tout obstacle ou malentendu quant aux objectifs poursuivis. Dans ces conditions, à titre d'exemples:

- **Horaire "pédagogique" au 1^{er} degré:** tous les cours "cognitifs" en matinée (français, mathématique, langue moderne, ...); éducation physique et activités en après-midi, etc ...
- Chaque orientation d'étude de l'enseignement de transition s'accompagne **d'activités complémentaires** lui donnant "corps".
Exemples : les activités de laboratoire ou d'informatique utilisée à des fins économique, scientifique, d'expression artistique ...
- **Harmonisation du passage du degré inférieur au degré supérieur:**
Des rencontres régulières ont lieu entre les professeurs de chaque discipline et chaque degré. Des projets communs les rassemblent tant pour harmoniser leurs cours que pour organiser diverses activités: théâtre, visites, conférences ... Souvent, dans le respect de la carrière des enseignants, il leur est proposé de se partager entre les 2 niveaux, ce qui facilite la transition.
- Pour l'enseignement qualifiant, des **séances de concertation** entre professeurs permettent de planifier le « processus de qualification ». On y prévoit, notamment, pour tous les métiers, 4 semaines **de stages en entreprise** pour les 5^e, 6^e ou 7^e années afin d'acquérir certaines compétences du profil de formation. Les carnets et conventions de stage sont à la fois précis et importants notamment en ce qui concerne les aspects liés aux lois sociales et à la protection du travailleur. Dans le futur, nous nous occuperons de **maintenir la "plus value" pédagogique de l'école par rapport aux entreprises** en assurant des visites sur les lieux de stage par au moins un professeur de l'option et, si possible, un professeur de formation commune.
- Tout cours attribué dans ces sections implique l'enseignant dans le **processus de qualification**. Les évaluations reposent désormais prioritairement sur des **"épreuves intégrées"**, situations professionnelles où sont vérifiées les compétences des étudiants dans plusieurs matières. Dès 2011/2012, ceci affectera l'organisation des 2 sessions traditionnelles d'examens. **Des épreuves du même type sont déjà proposées en 4^e en guise de préparation.**
- Toute **activité scolaire extramuros** est explicitement intégrée dans les programmes d'une ou plusieurs disciplines, préparée et exploitée si possible en interdisciplinarité (ex. Voyage culturel en Italie des 4^e, voyages linguistiques à Londres ou Berlin, Naussica (Boulogne) pour les 2^e ...)

IV. OUVRIR SUR LE MONDE, LA CULTURE, LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Ecole de promotion pour tous, située aux confins des communautés française et germanophone, l'Athénée royal de Waimes ne peut développer son projet qu'en s'ouvrant sur le monde extérieur.

Mais ce processus se fera de façon raisonnable, **en gardant toute l'importance des périodes de cours destinées à l'apprentissage des compétences disciplinaires.**

A cette fin, notre établissement promeut et/ou soutient:

A. Une ASBL: "Les Amis de l'Athénée royal de Waimes"

Son objet social vise les meilleures conditions (sociales, matérielles, techniques, ...) d'enseignement et de travail dans notre établissement au bénéfice des élèves et des différentes catégories de personnels. Parmi ses actions les plus marquantes:

- L'organisation de la Grande Fête annuelle de l'Athénée et tout ce qui lui est associé;
 - L'achat de matériel, de livres scolaires;
 - "Encadre" les initiatives de toutes les activités scolaires extramuros;
 - Apporte une aide complémentaire à l'équipement;
 - Soutient la bibliothèque de l'établissement;
 - Fournit des services complémentaires aux élèves;
 - Participe activement à l'ASBL de gestion de la nouvelle salle de village à Waimes;
- C'est donc une structure essentielle.

B. L'utilisation généralisée des T.I.C. (Techniques de l'Information et de la Communication)

Avec l'ambition de développer l'esprit d'analyse et de synthèse, il est prévu, pour les élèves, un **accès large mais encadré à l'Internet** tant dans les salles informatiques, dans de nombreuses classes qu'au centre Cybermédia.

Toutes les classes du 1^{er} degré commun participent au "**brevet T.I.C.**" et reçoivent une préparation à raison d'une période/semaine.

Une équipe pluridisciplinaire travaille actuellement à l'adaptation et l'adoption d'une "**charte internet**" (Sécurité/éthique)

Le raccordement de toutes les classes en réseau permet la diffusion interne d'informations.

Le développement du **site Internet de l'Athénée** est une des bases pour **assurer la communication vers l'extérieur et partager les ressources internes**. Depuis 2014, ce partage est amplifié via les réseaux sociaux sous le contrôle d'un modérateur (membre de l'équipe éducative).

Achat et utilisation de plusieurs **tableaux numériques** + plan de formation des professeurs.

C. Une bibliothèque scolaire

Entièrement rénovée, modernisée, la bibliothèque de l'Athénée est accueillante, accessible et fonctionnelle grâce à un **encadrement "temps plein"**. Elle est l'occasion et le **siège de multiples initiatives** précieuses pour l'école: invitation d'auteur(e)s, sensibilisation/formation au langage de signes, création d'un journal scolaire ... Son équipement est régulièrement amélioré (sections BD, jeux de table, informatique) et des synergies sont pratiquées avec les bibliothèques de WAIMES et MALMEDY.

D. L'organisation d'activités extra-muros

L'Athénée de Waimes organise un programme très complet d'activités scolaires extramuros.

Ces activités doivent être liées aux programmes d'études ou viser des compétences transversales. Elles sont rendues financièrement accessibles à tous et **donc obligatoires**. Des conditions strictes de planification et d'encadrement garantissent sécurité et responsabilité. Ces activités peuvent être des visites d'expositions, activités culturelles (théâtre, cinéma, conférences), humanitaires, sportives et activités liées à la spécificité de l'environnement (visite des Fagnes, pratique du ski de fond, ...). Chaque année en janvier, une **journée "Athénée en musique"** propose gratuitement à chaque degré d'enseignement un concert musical de deux heures dans des genres variés.

Trois voyages à l'étranger sont proposés en cours de scolarité: 2 jours à Boulogne en 2^e (thème "étude du milieu"), 5 jours culturels en Italie (4^e année), séjours linguistiques de quelques jours à Londres ou Berlin pour le 3^e degré.

Depuis l'année 2011/2012 ces "extramuros" seront rassemblés au cours d'une semaine commune en début de 3^e trimestre.

E. Le partenariat avec l'enseignement de Promotion sociale

L'I.E.P.S.C.F. du district de Verviers donne des formations à l'Athénée et partage locaux et moyens au niveau des labos informatiques, des cuisines, du restaurant et cuisines didactiques, et du gymnase.

Des possibilités de partenariat au bénéfice des étudiants des différents degrés sont à l'étude à l'échelle de l'Etablissement, mais aussi à l'échelle du District.

F. La formation continuée de l'équipe éducative

Les professeurs sont invités à présenter en septembre leurs besoins en matière de formation continuée. Le plan général de formation des enseignants prévoit que celle-ci s'intègre au Projet d'établissement (dans la discipline enseignée ou les compétences transversales).

En outre, tous les membres des Personnels Enseignant et Auxiliaire d'éducation participent à une ou 2 journées annuelles de « concertation » ou de « formation » organisées à l'établissement en application de l'article 75 du décret du 13 juillet 1998 et des art.19 et 20 du décret du 11 juillet 2002

V. COMMUNIQUER DE FAÇON ADÉQUATE: UTILE ET EFFICACE

La **communication** est véritablement *le système d'exploitation* de notre travail d'éducation et de formation, donc une préoccupation majeure de notre école. Ce qui compte est de bien s'entendre sur ce qui est à faire, comprendre ce qu'on est en droit d'attendre les uns des autres (parents - équipe éducative- élève).

Bien **se coordonner** en interne afin de parler un même langage, faire un **travail d'équipe efficace** et être **bien compris** à l'extérieur.

a) Son objet et ses acteurs

Concernant la **prise en charge éducative et formative des élèves/étudiants**, la communication en **définit le cadre et le contenu**. Elle permet de **mobiliser** les ressources, aides et compétences nécessaires.

Nous présentons le "**Conseil de classe**" composé **de tous les professeurs et éducateurs** de l'élève comme **acteur central** de notre organisation de travail. Il en va de même pour le **conseil de guidance**. Le "**professeur titulaire**" assure un relais privilégié vers ces assemblées (voir chapitre II, 6^{ème} alinéa).

Une relation structurée est prévue avec le Centre Psycho-médico-social (**CPMS**) au bénéfice de chaque étudiant, à la **demande des professeurs, des parents ou des élèves**.

La promotion de l'établissement est assurée par le "**bouche à oreille**" que permet la dimension rurale et familiale de l'établissement. Sa **notoriété** est travaillée par la participation de l'école à de multiples projets externes ("A.S.E." (Agence de Stimulation Economique), "Eisenborn trophy", "Salons SIEP", "Bâtir – Bauen", ...) Les multiples initiatives développées en interne (voir § **IV**) confirment son ouverture et son accessibilité.

Deux soirées « Portes Ouvertes » sont organisées respectivement pour les nouveaux élèves de 1^{ère} année, en février - mars et, pour tous les autres publics, en juin.

D'autre part, nous diffusons dans les médias l'information concernant l'activité et les projets de l'établissement (travail d'annonce). Un partage est désormais possible sur les réseaux sociaux via Facebook, sous le contrôle d'un modérateur membre du personnel.

b) Les supports et les procédures

Des espaces d'échange de communication sont prévus dans le **journal de classe** de chaque élève ainsi que dans le **carnet d'Internat** remis chaque semaine aux internes. L'information aux élèves se fait aussi via les **délégués de classe** et par **affichage aux valves** du préau et des deux nouvelles "salles des grands".

L'internat accueille environ 7,6 % de nos élèves. Des **contacts quotidiens** sont entretenus entre le Préfet et l'Administrateur ainsi qu'entre l'équipe de direction, les personnels de l'externat d'une part et les personnels de l'internat d'autre part.

La salle des professeurs, à l'externat, le bureau des éducateurs à l'internat sont équipés de différents supports de communication: des **valves, des casiers individuels, des fardes de communication, d'information et les carnets d'ordres de service**. Ceux-ci sont aussi **diffusés par courriel (@mails)**. Il en va de même pour la communication destinée au Personnel administratif et de maîtrise.

Un **calendrier annuel** est présenté en septembre. Pour le préciser, des **plannings prospectifs** des activités de l'Athénée sont établis semestriellement. Le tout est remis à chaque membre des Personnels ainsi qu'aux membres du COPA (Conseil de participation) et aux familles.

Le secrétariat de direction assure le **suivi du planning scolaire**. En détaillant le processus lié à chaque événement, il permet ainsi d'alerter à temps les personnes responsables.

Le "**carnet de correspondance**", nouvel outil toujours en évolution, présente aux étudiants et à leur famille les grandes lignes des organisations réglementaire, pédagogique et de l'évaluation des études. Son utilisation est obligatoire au 1^{er} degré, vivement conseillée au 2^{ème} degré et liée à l'autonomie de l'étudiant en 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} années.

Y figurent entre autres:

- **Règlements et autorisations;**
- Les **calendriers** (périodes, bilans, bulletins, réunions de parents, sessions d'examens ...);
- Les grands **principes d'évaluation** et les procédures de recours;
- Le relevé des **frais scolaires** avec reçu;
- Le relevé des points/appréciations au jour le jour.

Dans chaque OBG (option de base groupée), un **contrat-cadre** est remis aux familles. Il rappelle et explique les obligations de chacun dans le contrat d'inscription scolaire **par rapport à son orientation** d'études.

Le site "internet" est pris en charge de façon structurelle (heures attribuées) par un membre du Personnel très expérimenté. Il est actualisé en permanence et d'utilisation interactive simple. Il se doublera prochainement d'un **service intranet** actuellement à l'étude (ISIS Web).

L'accès téléphonique à l'établissement est structuré "administratif/pédagogique" de façon à ce que les parents puissent recevoir une information rapide en contactant l' "éducateur (-trice) de niveau (ou degré)".

Le protocole de communication pour les élèves, est le suivant:

- **Problème personnel** → éducateur de niveau → préfet
- **Problème de classe** → délégué de classe → titulaire ou éducateur de niveau → préfet

VI. FONDER LA PRATIQUE CITOYENNE SUR LE "DÉVELOPPEMENT DURABLE"

Depuis quelques années, un accent particulier a été mis sur **l'éducation à la santé et à l'environnement**. L'objectif est de mettre les élèves en **situation de valorisation** par les initiatives qu'ils prennent en ces matières et de **prévenir toutes les dépendances et assuétudes**.

Dans ce domaine, des projets de plus en plus nombreux et variés sont apparus. Quelques **exemples**:

- Mise en place d'un point de **distribution ou vente de fruits** pendant les récréations et temps de midi;
- Confection de jeux de société sur le thème de la forêt pour le **concours du CRIE** de Spa; confection d'un livre tactile; **animations** pour des classes de primaire avec activités sur le cycle de l'eau;
- **L'exploitation** de la mare avec animations par le 3^e degré "éducation" pour toutes les classes de primaire (communal) pour la découverte du milieu, pêche d'insectes etc ...
- **La participation au concours « Terre d'avenir »** (prix Reine Paola) concerne les travaux de fin d'études des sections qualifiantes orientés vers le développement durable ;
- **Le "jardin potager" commun** est complété par une serre autonome en énergie, développée et construite par les étudiants ;
- Participation à la **Journée** communale "**sans déchets**"; partenariat Idélux : propreté/**tri des déchets**;
- Journée "**team building**" rhétos avec le Ministère de la Défense à Elsenborn;
- Participation à la "**foire aux initiatives**" (Fondation rurale, Waimes) avec tenue d'un stand "**école en développement durable**"
- Promotion du concept "**développement durable**" dans les **épreuves de qualification** du 3^e degré (secteur construction);
- **Projets A.S.E.** (Agence de Stimulation Economique pour « l'esprit d'entreprendre »);

- **Notre action de sensibilisation et d'information sur les assuétudes** est orientée sur la prévention. Les différentes initiatives prises, avec l'aide des AMO et associations locales, concernent aussi bien les élèves externes que l'internat.

La prise de conscience "citoyenne" se concrétise donc sous la forme de multiples actions, projets ou échanges répondant à une préoccupation "**santé & environnement**" que ce soit à l'intérieur même de l'Athénée ou avec différents partenaires (publiques, culturels, communaux, sociaux, associatifs ...).

Rendre l'école "durable" dans son environnement se fait donc par l'**implication** de l'Athénée dans la vie locale et régionale **en construisant des liens** avec les entreprises (stages, ...), d'autres écoles (primaires essentiellement) et en développant un maximum de **partenariats**.

Au sein même de l'école, **le caractère "durable" se construit en rendant solidaires les différentes formes et niveaux d'enseignement**. Un exemple évident pour tous: la **Fête scolaire annuelle**.

A la fin du mois de mars, cet évènement majeur mobilise tout l'établissement: **la participation de tous est attendue, sans restriction**.

La Fête est articulée autour d'un spectacle donné par nos élèves le samedi soir et le dimanche après-midi et entourée par toute une série d'activités animées par les élèves et leurs professeurs.

Le spectacle est à nouveau offert le lundi après-midi aux aînés (home, MRS, ...) ainsi qu'aux plus jeunes (5^e et 6^e primaires) de la Commune. Il se termine par un goûter servi par des élèves de la section technique sociale.

Durant ces trois jours, mais surtout tout au long de la préparation (qui peut prendre plusieurs mois), les membres des Personnels et les différentes sections et formes d'enseignement se côtoient et collaborent dans un climat propice au respect mutuel. Chacun assumant une partie du gros travail que cela représente en fonction de ses goûts et aptitudes dans les domaines technique, artistique ou organisationnel.

Différentes manifestations telles que la fête patronale des chauffagistes (Saint-Eloi), la fête étudiante de Saint-Nicolas (tous les élèves y participent lors d'une après-midi fixée au calendrier), les commémorations du 11 novembre, les voyages, les activités sportives et culturelles, permettent d'entretenir ce respect mutuel.

Ces actions associent et impliquent les élèves des différentes formes et sections d'enseignement: elles préviennent **efficacement l'absentéisme et le décrochage scolaires**. Ce type de prévention est encore renforcé par un **contact proche avec les familles**: démarches visant à **mieux connaître les fratries, suivi de l'élève dans ses études ultérieures** (publication des résultats) etc ...

La responsabilisation des élèves et leur participation à la vie de l'école se fait encore par le biais des "**Conseils d'élèves**" dont la composition est issue de l'élection de **délégués de classe**.

La périodicité des Conseils d'élèves est **trimestrielle**. Ils sont encadrés par les éducateurs de niveau et certains professeurs de cours philosophiques.

Enfin, le **Conseil de participation** - qui réunit des délégués de tous les groupes directement "concernés" par la vie de l'établissement et son projet (parents, professeurs, élèves, "environnement") - se réunit au moins **3 fois** par année scolaire.

CONCLUSION

L'Athénée de Waimes : « école en développement durable » ?

A défaut d'évidences géographiques (densité de population, spécificités économiques ou sociales...) seuls l'engagement et l'adhésion de chacun à un projet commun explique cette vitalité gage d'avenir.

Animé par ses valeurs propres et celles du réseau*, l'Athénée se construit, se développe au quotidien et les promotions se succèdent, entraînant avec elles une véritable "culture d'établissement"

Il nous appartient, avec l'aide des parents et des communautés locale et régionale, de responsabiliser et encourager les élèves à y prendre leur place, à y jouer un rôle actif et contribuer ainsi à son évolution.

« Une école, un avenir »

* Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

• INDEX THEMATIQUE

Page(s) :

BESOINS SPECIFIQUES	9
CARNET DE CORRESPONDANCE	17
COMMUNICATION	8, 13, 14, 15, 16, 17
COMPETENCES	4, 9, 10, 12, 13, 14, 15
CONCERTATION	3, 7, 12, 15
CONSEIL DE CLASSE	10, 11, 15
CONSEIL DE GUIDANCE	10, 15
CONSEILS D'ELEVES	3, 20
COURS	7, 8, 10, 12, 13, 20
DELEGUES DE CLASSES	16, 17, 20
DEVELOPPEMENT DURABLE	7, 18, 20
EDUCATEURS DE NIVEAU	17, 20
ENVIRONNEMENT	4, 6, 14, 18, 19, 20
EPREUVES	8, 12, 18
EQUIPE EDUCATIVE	4, 7, 8, 12, 14, 15
ETUDES	2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 17, 18, 19, 20
EVALUATION	12, 17
EXTRAMUROS	12, 13, 14
FETE SCOLAIRE	7, 19
FORMATION	7, 9, 11, 12, 14, 15
GERMANOPHONES	5, 8
INFORMATION	10, 13, 14, 16, 17, 19
INFORMATIQUE	12, 13, 14, 15
INTEGRATION	8, 9
JOURNAL DE CLASSE	8, 16
ORIENTATION	6, 7, 8, 10, 12, 17
PLANNING/CALENDRIER	16, 17, 19
PARTENARIAT	15, 18, 19
PARTICIPATION	3, 16, 18, 19, 20
PEDAGOGIQUE	4, 7, 12, 17
PROJET	3,4,5,6,7,12,13,15,16,18,19,20
PROMOTION	6, 13, 15, 16, 18, 20
QUALIFICATION	2, 5, 6, 12, 18
RATTRAPAGE	10
REMIATIONS	8, 9, 10
STAGES	10, 11, 12, 19
TITULAIRE	8, 9, 10, 15, 17

TABLE DES MATIÈRES

Offre d'études à l'Athénée de Waimes	p 2
Organigramme de l'Athénée de Waimes	p 3
Introduction : bases légales.....	p 4
Particularités géographiques et historiques.....	p 5
Les six grandes orientations du Projet d'établissement	
I. En priorité : « accueillir »	p 7
II. Développer un programme concret d'aide aux élèves	p 9
III. Organiser « pédagogiquement »	p 12
IV. Ouvrir sur le monde, la Culture, la société contemporaine.....	p 13
A. Une ASBL « Les Amis de l'Athénée royal de Waimes ».....	p 13
B. L'utilisation généralisée des T.I.C.	p 13
C. Une bibliothèque scolaire	p 14
D. L'organisation d'activités extra-muros	p 14
E. Le partenariat avec l'enseignement de Promotion sociale	p 15
F. La formation continuée de l'équipe éducative.....	p 15
V. Communiquer de façon adéquate : utile et efficace	p 15
a) Son objet et ses acteurs.....	p 15
b) Les supports et les procédures	p 16
VI. Fonder la pratique citoyenne sur le « développement durable ».....	p 18
Conclusion	p 20
Index thématique.....	p 21